

On procède ensuite à la nomination des professeurs, représentant les Universités.

Sont élus : Pour l'Université Laval, de Montréal, M. le professeur *Foucher*. Pour l'Université McGill, de Montréal, M. le professeur *Gardner*. Pour l'Université Laval, de Québec, M. le professeur *Ahern*.

Le 29, on fit l'éloge du professeur Rottot, puis on leva la séance durant 5 minutes en signe de deuil.

Sur rapport du Comité des créances, les messieurs dont les noms suivent reçoivent la licence : MM. Racicot, Roy, Jacques, Frémont, Beaubien, Turcot, Corriveau, Ross, Sperber, Plouffe, McKenty, Cunningham, Roux, Brossard, Larose, Duval, Poulin, Dumas.

EXAMINATEURS POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL :

Anatomie : Z. Rhéaume. *Physiologie* : A. Bleau. *Histologie* : Archambault. *Chimie* : Chopin. *Pathologie générale* : Ostigny. *Hygiène* : Vaillancourt. *Matière Médicale* : Gauthier. *Obstétrique* : Lamoureux. *Pathologie interne* : Pelletier. *Pathologie externe* : Turcotte. *Clinique médicale* : Barry. *Clinique chirurgicale* : Dupont. *Méd. lég. et Maladies nerveuses* : Bérard. *Ophthalmologie* : Boulet. *Bactériologie* : Dupuis. *Gynécologie* : Hébert.

COMITÉ DE DISCIPLINE :

MM. Normand, Ahern et Asselin.

COMMISSION DE LÉGISLATION :

MM. Brochu, Hervieux, Boucher, Lafleur et Ladrière.

Nous attendrons le rapport officiel pour étudier certaines motions qui ont été faites et dont nous ne connaissons pas encore suffisamment la teneur.

M. le Dr Boulet a proposé qu'une commission soit formée pour étudier la question de la dycothomie.

MM. Hervieux, Asselin et Boulet ont été nommés à cette fin. Ils devront faire rapport à la prochaine réunion.